Partie 1 : L'école, ses finalités

Chapitre 3 : Socialiser

→ Socialiser et promouvoir l'autonomie est-ce compatible ?

1. Définition des termes

1.1 Socialisation

- **En sociologie** : processus d'intégration d'un individu dans une culture et une société. Tout enfant s'intègre à une société en intégrant les savoirs et savoir-faire qui constituent les êtres humains comme êtres sociaux.
- **En psychologie sociale** : ensemble des processus par lesquels l'enfant construit son identité sociale, à l'intérieur des groupes sociaux auxquels il appartient.
- **En milieu scolaire** : on confond souvent socialisation et sociabilité (capacité de vivre harmonieusement avec les autres).
  Il faut distinguer **:**
  - **Socialiser** : décision d'intervention éducative.
  - **Se socialiser :** dynamique par laquelle tout humain se construit comme sujet social.

1.2 Autonomie

- **Etymologie** : désigne la capacité d'un sujet de déterminer par lui-même sur quelle loi in règle sa conduite.
- **Dans un usage courant** : sorte de liberté d'action. Pouvoir le fait de pouvoir décider de sa vie par soi-même et la capacité à faire face seul aux évènements de la vie.
- **En milieu scolaire** : renvoie à la capacité d'organiser de lui-même son rapport aux lieux et aux objets, aux autres et aux savoirs.
  - Rapport aux autres : relation élève-maître, élève-pairs. Le respect des règles de la vie collective, l'échange et la discussion avec les autres, le fait de travailler pour apprendre et non pour le maître ou pour les parents, le fait d'assumer des responsabilités, …sont des éléments de l'apprentissage de l'autonomie.
  - Rapport aux savoirs : capacité à l'organiser, planifier, conduire, contrôler son travail. Discours quotidien et texte pédagogique, l'autonomie prend des aspects multiformes : matériel, pratique, intellectuel, moral.

2. Modalités du rapport entre socialisation et autonomie

- Tout sujet humain a nécessairement été socialisé donc a bénéficié d'une éducation.
- Toute socialisation ne vise pas l'autonomie, mais souvent à l'obéissance.
- L'autonomie, du fait qu'elle suppose la loi (textes reçus) est une modalité du lien social, une forme de socialisation impliquant des choix éducatifs.

2.1 Approche psychologique

Du point de vue du développement, socialisation et autonomie psychologique vont de pair :
Le développement de l'enfant est marqué par :

- **Le passage du groupe familial à des groupes sociaux variés**, tant par leur composition que par leurs buts. L'expérience de rôles et de statuts sociaux différents contribue à la perception de soi comme personne. L'enfant sait qu'il n'est pas tout entier identifié au rôle qu'il joue, qu'il pourra être autre chose.
  L'autonomie psychologique c'est le fait de pouvoir objectiver ces rôles, ces identifications.

- **Une forme spécifique de socialisation** : le groupe de pairs, d'abord éphémère, centré pour un temps donné sur une activité commune, un jeu, puis se structurant de plus en plus fortement, incluant des rites et des règles.
  Dans cette société enfantine, l'enfant expérimente des marges de liberté par rapport à l'adulte.
- **Les progrès de la coopération** que chaque enfant met à profit pour avancer dans l'autonomie : la capacité de faire tout seul ce qu'on a fait d'abord avec l'aide d'un autre.

L'école comme tout groupe social engendre son mode propre de socialisation :
A l'école il s'agit :
- D'un groupe temporaire.
- D'un groupe où les relations sociales évoluent, en fonction des affinités et en fonction des tâches.

2.2 Le débat entre Durkheim et Piaget

Thèse de Durkheim :
L'éducation consiste à socialiser les jeunes générations.
La **discipline** est le fondement de la socialisation en même temps que la liberté. La discipline est instrument d'éducation morale, elle prépare l'enfant à l'autonomie de la volonté.

Thèse de Piaget :
Le développement de l'autonomie morale de l'enfant ne peut venir d'une contrainte extérieure. Il s'identifie au développement du respect mutuel.
Conséquence pédagogique : la vie sociale entre les élèves conduira au développement de personnalités maîtresses d'elles-mêmes et de leur respect mutuel.

2.3 L'apport es courants pédagogiques

Maria Montessori :
L'autonomie personnelle comportementale et intellectuelle, ne résulte pas de la socialisation mais la conditionne. La discipline résulte de la concentration orientée vers un objet extérieur auquel on s'applique car permet à l'enfant de prendre conscience de sa propre personnalité.

Les théoriciens de l'école active : A.Ferrière, C.Freinet :
La socialisation et la coopération sont le moteur de l'autonomie (repris par Piaget).

2.4 Approches sociologiques : l'école, relais des modèles sociaux de socialisation

Les travaux d'Eric Plaisance sur l'école maternelle :
De 1945 à 1980 l'école passe d'un modèle productif à un modèle expressif.
Modèle productif : reflète les attentes des familles populaires en matière de travail et d'autonomie : résultats, acquisition, réussites, connaissances, effort, attention…
Modèle expressif : conforme aux attentes des classes moyennes : coopération, capacités, intérêt, affectivité, joie, activité, recherche…

Dubet et Martuccelli : la « sociologie de l'expérience scolaire » :
- Un modèle « contractuel » caractériserait aujourd'hui le système scolaire.
- Ce modèle de l'école et des relations sociales en son sein peut être dit libéral, conjuguant contradictoirement la norme du « sujet individuel autonome et épanoui » avec la compétition, c'est-à-dire les logiques de sélection et d'exclusion.

- L'autonomie visée est dans le registre de la sociabilité : à chacun de trouver la meilleure voie du lien social avec ceux auxquels il a rapport.

3. Il y a une forte demande sociale de socialisation des enfants par l'école

- Finalités générales de l'école : instruire, éduquer, former le citoyen.
- La société attend de l'école qu'elle soit en 1ère ligne dans le combat contre les « incivilités » c'est-à-dire qu'elle fasse préférer à la violence des conduites non-violentes.

3.1 Les textes de référence

Programmes de 2002 :

- Une seule phrase renvoie clairement au concept strict de socialisation : « aider l'enfant à identifier et comparer les attitudes adaptées aux activités scolaires ».
- **Idée d'une socialisation globale, générale : le « vivre ensemble » aux cycles 1 et 2**.
- Cette insistance sur la vie sociale de groupe se développe dans 3 dimensions :
  - La découverte progressive (cycle 1) évoluant vers la compréhension de la signification (cycles 2 et 3) des contraintes de la vie collective et des règles à respecter.
  - La participation dès le cycle 1 à l'organisation et à la régulation de cette vie collective :
    - Par la pratique de l'élaboration collective de règles de vie.
    - Par la pratique régulière du débat.
  - Le développement d'attitudes et de comportements de respect mutuel, de coopération, de solidarité, de responsabilité mais aussi de discipline, d'obéissance, de respect envers les adultes, de politesse et de civilité.

B.O. du 9 avril 1998 : initiatives citoyennes

3.2 L'école ou la guerre civile

L'école comme dernier rempart avant la violence généralisée. La société ne peut assigner à l'école la responsabilité de la production du renoncement à la violence.

3.3 L'école est prisonnière d'une injonction contradictoire

L'école doit à la fois favoriser au maximum l'épanouissement individuel et socialiser, c'est à dire imposer des limites à l'expansion continue du moi.

3.4 Socialisation et civilité

- Donner priorité à la civilité, c'est la mission de simple gestion des comportements qu'une société donne à son école lorsqu'elle ne se sent plus légitimés à imposer le renoncement à la violence.
- Civilité = qualité des comportements dans un rapport non juridique aux autres.

La politesse, 1ère des civilités :

- C'est à la fois un rapport de reconnaissance de l'autre dans sa dignité à occuper, à mon égal, l'espace commun, et un rapport de distance, séparant les espaces privés de chacun.
- Politesse = formes adressées à l'autre et codées socialement.
- La politesse suppose un partage réel des valeurs morales fondamentales où se légitiment les diverses règles qui ordonnent la vie civile, civique, politique…

Source : Hatier

Pour engendrer des comportements civils : le débat ?

- Le développement de la civilité est lié, dans les programmes de 2002, à la pratique de la discussion, du débat et de la négociation : il s'agit de faire en sorte que les enfants comprennent le bien-fondé des comportements que l'on attend d'eux.
- On respecte mieux la règle qu'on a produite. Mais ce n'est pas une expérience civique. C'est une expérience subjective et communautaire et c'est une expérience de libéralisme sans loi : le lien social devient un contrat entre individus. Ce qui prépare mal à l'acceptation de règles établies hors du contexte scolaire.

Dans cette conception de la civilité, le développement de l'autonomie est-il possible ?

- Discussion = technique d'examen critique d'un objet.
- Débat = technique d'échange d'idées visant à convaincre.
- Discuter un texte qui fait autorité c'est s'orienter vers la recherche des raisons qui ont mené d'autres avant nous à l'adopter : forme d'autonomie : capacité d'acquiescer librement à la loi.
- Débattre pour instaurer une règle, c'est d'abord avancer ses idées personnelles. A l'issue du débat, on se rallie au plus grand nombre. Ce plus grand nombre, c'est le petit nombre de pairs avec lesquels on doit vivre tous les jours.
  La règle de vie instituée n'a pas la vigueur impérative que donne l'extériorité. Obéir à la règle c'est toujours en quelque sorte obéir au groupe. L'autonomie n'est alors qu'illusoire.

Autres questions à se poser :

- **L'école peut-elle à la fois promouvoir l'autonomie personnelle et l'intégration collective ?**
- **L'école peut-elle à la fois intégrer et émanciper ?**
- **Comment peut-on concilier la nécessité de l'obéissance et l'éducation à l'autonomie ?**
- **A quelles conditions le groupe permet-il la construction de l'autonomie de l'individu ?**